



HAL
open science

Périurbain et histoire de l'architecture

Jean-Baptiste Minnaert

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Minnaert. Périurbain et histoire de l'architecture. L'Observatoire, la revue des politiques culturelles, 2014, L'Inventaire général du patrimoine culturel : bilan d'une décentralisation, 45, pp.44-47. halshs-01179764

HAL Id: halshs-01179764

<https://shs.hal.science/halshs-01179764>

Submitted on 23 Jul 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Périurbain et histoire de l'architecture

Jean-Baptiste Minnaert, Professeur d'histoire de l'art contemporain, Université François-Rabelais, Tours, InTRu (EA 6301)

Depuis 1990, l'Insee désigne comme couronnes périurbaines les communes de résidence d'une population dont 40 % sont des actifs qui navettent vers une aire urbaine.¹ Ce ne sont rien moins que 20 000 communes françaises qui sont concernées par le périurbain. Celui-ci se définit comme « un habitat récent, peu dense et dispersé, marqué par la prépondérance de la maison individuelle avec jardin ; l'omniprésence de la végétation et la proximité d'espaces 'naturels' et/ou agricoles ; des relations avec une ou plusieurs agglomérations urbaines plus ou moins proches ; la prédominance de la mobilité automobile. »² La profusion terminologique : tiers-espace, périrural, rurbain, ville émergente, citta diffusa, suburbia, Zwischenstadt³, renvoie à celles des terrains et des échelles d'analyse, des positionnements disciplinaires, d'idéologies explicites ou implicites. Nombre de chercheurs traitent toujours du périurbain comme espace de la fracture sociale et aberration environnementale.⁴ D'autres ont récemment souligné son aptitude à relever certains défis environnementaux, et mis en question le terme de *périurbain*.⁵ Il est certes difficile d'en parler encore au singulier, quand le mot renvoie à des formes bâties et à des paysages très variés. Encore qualifié de *péri* quand les modes de vie qu'il accueille ne sont plus vraiment périphériques, le périurbain voit son intelligibilité gauchie toujours par ses ancrages sémantiques. Le phénomène identifié dès les années 1940 dans les périphéries nord-américaines est aujourd'hui galopant. Sa massification à l'échelle planétaire brouille les représentations radioconcentriques traditionnelles.⁶

¹ L'Insee retient un seuil élevé, minorant de facto le phénomène de la périurbanisation, alors que dans d'autres pays européens et aux États-Unis, ce seuil est de 15 à 25 %. Chiffres cités dans Éric Charmes, *La ville émettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, Presses universitaires de France, 2011. L'auteur précise que le périurbain a été catégorisé par les trajets domicile-travail qui conditionneraient l'ensemble du phénomène. Or il s'avère que ces trajets ne représentent que 20 % des déplacements.

² Anaïs Lefranc-Morin, Claire Nicolas, dans Lionel Rougé (dir.), « Une définition impossible ? », *Réhabiliter le périurbain. Comment vivre et bouger durablement dans ce territoires ?*, Paris, Éditions Loco / Forum Vies Mobiles, 2013.

³ Pour les éléments de bibliographie renseignant cette terminologie, voir Jean-Baptiste Minnaert (dir.), *Périurbains, territoires, réseaux et temporalités*, actes du colloque d'Amiens, 2010, cahier du Patrimoine n° 102, Lyon, Lieux Dits, 2013, 176 p. Ouvrage issu du programme *Périurbains*, mené pour le Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel.

⁴ Christophe Guilly, *Fractures françaises*, Paris, Bourin, 2010.

⁵ Forum Vies Mobiles (2013, 18 Septembre), « Présentation », *Forum Vies Mobiles*. Consulté le 24 Septembre 2014, URL : <http://fr.forumviesmobiles.org/meeting/2013/09/18/presentation-1176>. Le Forum Vies Mobiles est l'institut de recherche et d'échanges sur la mobilité créé par SNCF.

⁶ Les surfaces urbanisées dans le monde entre 2000 et 2030 sont en phase de triplement. « Today, urban areas around the world are expanding on average twice as fast than their populations ». Karen C. Seto,

Se créent sous nos yeux d'immenses conurbations dont la pâte est pour large part périurbaine. Ces gigantesques corpus en devenir interdisent, serait-ce déjà quantitativement, de les considérer périphériques. Beaucoup de ces espaces ne resteront pas à l'état périurbain, d'autres s'y sont stabilisés, nombre de villes-centres seront digérés par le fonds périurbain des conurbations. Il est vain, ne serait-ce qu'à ce titre, de chercher à zoner le phénomène, car le périurbain n'a pas et n'a jamais eu de périmètres clairs.

Féconds brouillages

L'arrivée du périurbain dans les questionnements des historiens de l'architecture doit beaucoup à l'Inventaire général du patrimoine culturel.⁷ Il est symptomatique que l'histoire de l'art ne s'en soit pas saisie plus tôt, mais son retard lui donne un certain recul sur les polémiques par lesquelles le périurbain s'est souvent construit depuis quarante ans. En revanche, faibles sont les chances que les définitions classiques du périurbain soient homothétiques à des spécificités de formes bâties, ce qui place l'approche visuelle des historiens d'architecture en fécond porte-à-faux avec les approches des géographes notamment.

Percevant des décalages entre ses terrains périurbains et ses catégories d'analyse, l'historien d'architecture se confronte à maints paradoxes. Alors que, spatialement, le périurbain n'est que syncopes, les architectures y montrent de fortes continuités typologiques avec celles de banlieue voire de ville dense. Les lotissements vite posés sur des parcelles céréalières n'ont certes pas le même tempo que le lent mitage des sorties de village, mais peuvent néanmoins se conjuguer à lui. Un lotissement initialement périurbain peut ne plus l'être, rattrapé par la banlieue ou par la ville, quand un grand ensemble des années soixante peut, lui, être resté en sa situation périurbaine originelle. Le périurbain, c'est aussi de l'ancien : nombre de villages historiques pris dans la vague périurbaine sont investis, eux aussi, par des navetteurs qui réhabilitent l'habitat ancien. Celui-ci est dès lors objet d'un double niveau d'analyse historique : celle de son état initial, celle de sa sédimentation. Se pose ainsi une question de méthode : par quelle strate historique aborder le

Burak Güneralp, Lucy R. Hutyra, « Global forecasts of urban expansion to 2030 and direct impacts on biodiversity and carbon pools », *PNAS (Proceedings of the National Academy of Sciences of United States of America)* [En ligne]. 17 septembre 2012. p. 1-6. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1073/pnas.1211658109> > (consulté le 28/07/2014). Voir aussi United Nations, Department of Economic and Social Affairs, , *World Urbanization Prospects, the 2011 Revision*, <http://esa.un.org/unpd/wup/CD-ROM/Urban-Rural-Population.htm> consulté le 24/09/2014.

⁷ Voir le colloque 1794-1964-2004-2014. *Dynamiques d'une « aventure de l'esprit » : l'Inventaire général du patrimoine culturel*, Direction générale des patrimoines (Ministère de la Culture et de la Communication), Institut national du patrimoine, Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CNRS), Association des conservateurs régionaux de l'Inventaire, 5-7 novembre 2014.

périurbain ? Par la situation géographique initiale des espaces bâtis, ou par leur situation actuelle ? Suivant l'option retenue, ce ne sont pas les mêmes corpus qui seront construits.

Se pose aussi la question du devenir des monuments et des sites et paysages protégés, lorsque les enveloppe la périurbanisation. Les uns changent d'affectation quand les autres voient se resserrer leur horizon, à l'instar des fermes du Hurepoix dans le Parc naturel régional de Haute Vallée de Chevreuse (Île-de-France).⁸

Toujours au titre de la diachronie, risquons l'hypothèse que tous les espaces bâtis situés aujourd'hui ou autrefois à portée de navettage de villes-centres (dans un sens historique large), sont périurbains, quelles qu'en soient les époques de constitution : villas gallo-romaines, abbayes médiévales, résidences nobiliaires des XVIe-XVIIIe siècles, cités balnéaires des XIXe et XXe, lotissements défectueux de l'entre-deux-guerres. Belle mais téméraire, cette hypothèse dépend premièrement de ce que l'on entend par navettage. Nous tenterons pour le moment de synchroniser le phénomène à l'histoire des transports mécanisés : non plus seulement l'automobile à partir de la seconde moitié du XXe siècle, mais aussi le chemin de fer dès le second tiers du XIXe.

Cette acception a l'avantage de décaler le périurbain sur l'espace de corpus connus. C'est le cas de la villégiature à l'époque contemporaine, conditionnée par le développement des chemins de fer (Maisons-Laffitte, Le Vésinet, Elisabethville autour de Paris, etc.), et qui est couplée au balnéaire (Trouville-Deauville, Arcachon, Vichy, la Côte d'Azur, etc.), étudiée depuis plus de trente ans par l'Inventaire. Phénomène de bord de ville, la villégiature souvent sert de porte-greffe à la périurbanisation.⁹ Les lotissements défectueux, eux aussi, relèveraient d'une périurbanisation avant la lettre, à l'instar du cas bien connu de Goussainville, construit à partir de 1923 sur des étendues céréalères, près de la ligne ferroviaire menant à Paris-Gare du Nord.

Brouillage temporel ? Brouillage spatial aussi. Construites à partir de 1965, les Levittowns du Mesnil-Saint-Denis (Yvelines), de Lésigny (Seine-et-Marne) ou de Mennecy (Essonne), spécifiques au périurbain par leur étendue et le dégagement de leurs horizons, ont été rapidement copiées et transposées en situation suburbaine.¹⁰ Autre exemple déstabilisant : même dans le cadre d'opérations planifiées par l'État comme les villes nouvelles, la forme du vaste lotissement

⁸ En 2008, près de 10 % des communes périurbaines appartenaient à un parc régional et plus d'un tiers des communes de ces parcs était périurbain. Éric Charmes, *op. cit.*, p. 26.

⁹ C'est le cas du domaine Saint-François-d'Assise à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines ; Sonrel, Guibert et Duthilleul architectes, 1951-1954). Pris aujourd'hui dans la maille dense de la banlieue de l'Ouest parisien, cette cité-jardin pour cadres supérieurs était en situation périurbaine à l'époque de sa construction.

¹⁰ Isabelle Gournay, « Levitt France et la banlieue à l'américaine : premier bilan », *Histoire urbaine*, 2002/1.5.

pavillonnaire périurbain est délibérément reproduite.¹¹ Certes, la création des villes nouvelles est simultanée à la politique d'accèsion à la propriété individuelle dont les lotissements périurbains sont l'issue la plus visible. Il est par conséquent normal que les deux dynamiques s'interpénètrent plus qu'elles ne s'opposent. En revanche, le *New Urbanism*¹² qui s'est assigné la mission de produire une densité urbaine plus acceptable par le moyen des formes architecturales traditionnelles, investit, depuis les années 1990, les banlieues autant que les franges périurbaines, comme le montrent le nouveau centre-ville du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine ; Spoerry, Bohl, Breitman, architectes, 1991-2005) et Val d'Europe, secteur IV de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée (Epafrance, The Walt Disney Company, collectivités locales, 1987-en cours). La densité, les volumes bâtis et les modénatures y sont comparables.

Les centres commerciaux ne changent pas de nature suivant leur implantation, centrale, suburbaine ou périurbaine ; mais d'échelle et de forme apparente. En effet, les marques qui essaient sur le planisphère modulent assez peu leur expression spatiale et leur signalétique, qu'elles s'implantent à Hamad International Airport (Doha, Qatar) ou au centre commercial de Vélizy 2-Villacoublay (Yvelines). De même, y a-t-il une différence de fonction, ou seulement d'échelle et de type, entre les gated communities périurbaines si décriées, et de très urbains immeubles de rapport à digicodes ? Ces exemples n'ont pas pour seul but de montrer que « l'architecture périurbaine » n'existe pas davantage que « l'architecture suburbaine », mais aussi de livrer un aperçu de la diversité des formes bâties juxtaposées, à laquelle est confronté le chercheur. Mais là sans doute réside la part la moins ardue de son enquête.

Paysages en territoires. Patrimoine ?

À ce stade du propos, formulons deux remarques. On pourrait, premièrement, faire un (mauvais) procès en téléologie à l'Inventaire général du *patrimoine* culturel, qui préconcevrait le statut patrimonial de ses objets d'étude, ne serait-ce que par sa dénomination institutionnelle. En toute logique, ce n'est qu'après enquête scientifique qu'un objet peut entrer en patrimoine. Or les objets du périurbain sont très loin d'être tous promis à un statut patrimonial quelconque, d'où cette légitime interrogation de bien des interlocuteurs pour qui vouloir patrimonialiser le périurbain compliquera des débats bien assez dogmatiques. Deuxièmement, et a contrario, loin de demeurer partout un sous-produit de l'urbain, le périurbain gagne çà et là sa pérennité physique

¹¹ Nous remercions Emmanuelle Philippe, chercheuse à la Direction Patrimoines et Inventaire d'Île-de-France, d'avoir soumis ce cas à notre attention.

¹² Le *New Urbanism* ou urbanisme néo-traditionnel, eut pour prototype français Port-Grimaud (Var ; 1965-2002, François Spoerry architecte), labellisé Patrimoine XXe siècle en 2002.

et culturelle, très souvent grâce à l'efficacité préservatrice d'habitants qui veillent jalousement sur leur patrimoine immobilier.

Ces remarques étant faites, la gestion patrimoniale d'objets et paysages anciens *en* périurbain consiste, classiquement si l'on ose dire, à optimiser leur insertion dans l'*urban sprawl*. La patrimonialisation du bâti et des paysages *du* périurbain, elle, reste à construire, si tant est qu'elle s'avère opportune. Celle du bâti n'est pas méthodologiquement et réglementairement plus ardue qu'ailleurs, sauf pour ce qui concerne la prise en compte – paysagère – de ses abords. La construction patrimoniale du paysage périurbain, elle, ne va pas de soi.

Depuis plus de trente ans, la littérature¹³, le cinéma¹⁴, les documentaires et spots publicitaires, toute notre culture visuelle est travaillée par les paysages périurbains : horizons agricoles, forestiers, industriels, aéroportuaires ou urbains, lignes ferroviaires ou haute-tension, autoroutes et ronds-points jardinés kitsch, signalétique routière et commerciale, supermarchés en leurs parkings, zones d'activités scandées de restaurants franchisés, silos et délaissés en tous genres, nappes pavillonnaires et parcs soignés ; tout cela sillonné par des citoyens sidérés ou, c'est selon, par de béats contribuables. L'invention du paysage périurbain se nourrit de nombreuses pratiques (architecture, urbanisme, paysagisme, aménagement, action politique) et de plusieurs disciplines universitaires, en particulier l'histoire de l'art, l'esthétique et la géographie.¹⁵ Même aussi vide d'artefacts que des solitudes martiennes, le paysage est toujours culturel, car il présuppose un sujet qui projette une image mentale sur un territoire perçu, par une opération cognitive conjuguant la vision et la mémoire, donc la culture.¹⁶ Les historiens d'art se saisissent spontanément du paysage, car il est un genre pictural depuis six siècles. Le paysage périurbain s'appréhenderait plutôt dans le déplacement, ce qui incite l'érudit à relire Kevin Lynch¹⁷, Robert Venturi¹⁸, Reyner Banham¹⁹, David Mangin²⁰ ou Rem Koolhaas²¹. En histoire de l'art, la

¹³ Olivier Adam, *Les lisières*, Paris, Flammarion, 2012.

¹⁴ Évoquons *Le grand soir* de Benoît Delépine et Gustave Kervern (2012) ou *La vie domestique* d'Elisabeth Czajka (2103).

¹⁵ *Vers la prise en compte des paysages culturels dans le cadre d'opérations d'Inventaire général du patrimoine culturel*, séminaire-atelier de Villefavard-en-Limousin, Ministère de la Culture et de la Communication, Mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel, 29 mai-1^{er} juin 2012.

¹⁶ « Agencement matériel d'espace – naturel et social – en tant qu'il est appréhendé visuellement, de manière horizontale ou oblique, par un observateur. Représentation située, le paysage articule plusieurs plans, permettant l'identification des objets contenus et comprend une dimension esthétique. » Michel Lussault, Jacques Lévy (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003. La Convention européenne du paysage de Florence (2000), parle du paysage comme « de la partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

¹⁷ Kevin Lynch, *The Image of the City*, 1960, tra. fra. *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1999.

¹⁸ Robert Venturi, Denise Scott Brown, Steven Izenour, *Learning from Las Vegas*, 1972, tra. fra. *L'enseignement de Las Vegas ou le symbolisme oublié de la forme architecturale*, Bruxelles, Mardaga, 1978.

photographie en reste cependant le médium privilégié, car les vecteurs premiers de connaissance y sont toujours le livre illustré et l'exposition. Pour qui le paysage périurbain reste taré de déficit esthétique, le photographe est le mentor obligé. Qu'on évoque Ed Ruscha²², Robert Adams²³, la mission Datar²⁴, les travaux d'Édith Roux²⁵ ou la production des services d'Inventaire²⁶, le paysage périurbain est advenu à sa majorité. Passé au révélateur photographique, par l'épiphanie artistique, il est devenu objet d'histoire de l'architecture – et d'histoire de la photographie.

L'intérêt à regarder le périurbain n'est pas d'y repérer ce qui pourrait faire patrimoine, mais d'y saisir les interrelations entre le banal et l'exceptionnel, le petit et le grand, le proche et le lointain, le mobile et l'immobile, le temps court et le temps long, le matériel et l'immatériel et, si l'on suit Bruno Latour, l'humain et le non-humain. Les chercheurs de l'Inventaire sont de plus en plus conviés par leurs tutelles à travailler sur des territoires de projets (Parcs naturels régionaux, Pays, Communautés de communes ou d'agglomération, communes, centres urbains), des territoires spécifiques (littoral, montagne, bassins industriels) ou des linéaires (cours d'eau, lignes ferroviaires). Conjuguer leur exigence scientifique d'historiens d'architecture aux agendas politiques de développement des territoires complique à première vue la définition de leurs méthodes. S'il est une dimension de la notion de patrimoine que peut renforcer l'étude du périurbain, c'est celle de projet. Or la contrainte projectuelle est moins facteur de confusion qu'outil d'objectivation. Bien négociée, elle peut être une puissante matrice de renouvellement des objets et méthodes de l'histoire de l'architecture.

¹⁹ Reyner Banham, *Los Angeles : the Architecture of four Ecologies*, 1971, trad. fra. *Los Angeles*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2008. Voir aussi Julian Cooper, *Reyner Banham loves Los Angeles*, documentaire, BBC, 1972, 52 minutes.

²⁰ David Mangin, *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, Éditions de la Villette, 2004.

²¹ Rem Koolhaas, Bruce Mau, Office for Metropolitan Architecture, *Small, Medium, Large, Extra-large*, Cologne, Evergreen, Taschen, 1997.

²² Ed Ruscha, *Twenty-six Gasoline Stations*, Alhambra (CA), National Excelsior Press, 1963. Voir le colloque *Ed Ruscha Redux*, sous la direction de Benoît Buquet et Larisa Dryansky, Paris, Centre Georges Pompidou/Tours, InTRu, Université François-Rabelais, février 2015, actes à paraître.

²³ Voir l'exposition au Jeu de Paume, Paris, 2014. Voir aussi Robert Adams, *What can we believe where ? Photographs of the American West*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 2010.

²⁴ Raphaële Bertho, « Du territoire au paysage, la Mission photographique de la DATAR et l'Observatoire photographique du paysage », *Photographier le territoire*, actes de la journée d'étude du 2 décembre 2008, Service de l'Inventaire du Patrimoine culturel de la Région Île-de-France, Paris, Somogy, 2009, p. 109-117.

²⁵ edithroux.fr

²⁶ Stéphane Asseline, Philippe Ayrault, Laurent Kruszyk, Jean-Bernard Vialles, introduction de Philippe Ayrault, *Paysages d'Île-de-France. Persistances/mutations*, catalogue d'exposition de la Semaine des patrimoines d'Île-de-France, 15-21 septembre 2012, Conseil régional d'Île-de-France, 2012.